



## Compte-rendu de la réunion du CODIR (comité DIrecteur) du CAF GARLABAN **15/12/2025**

Le COmité de DIrection (CODIR) du Club Alpin Français Garlaban en Provence s'est réuni à Aubagne, à la maison de la vie associative, ce lundi 15 décembre 2025.

Étaient présents : Simon Albertini, Candy Bellon, Hérald Chevance, Fabienne Goupy, Lydie Salzano, Morgan Seston, Françoise Sibois, Pierre Simon, Emmanuelle (Marie) Thévenin, Lionel Thouvenin. Micheline Barataud et Basile Molard Serre sont absents et excusés.

**Début de la réunion : 20h00**

**Ordre du jour :**

- |   |        |
|---|--------|
| 1 . Compte-rendu de la réunion de l'Alpi Trail de Pichauris | page 2 |
| 2 . Bilan du trail de Noël                                  | page 3 |
| 3. Point financier  | page 3 |
| 4. Révision des statuts et du règlement intérieur           | page 4 |
| 5. Encadrement d'activités et formations                    | page 4 |



## Réunion du CODIR du CAF Garlaban du 15/12/2025

### 1 . Compte-rendu de l'Alpi Trail de Pichauris (ATDP)

Fabienne fait un compte-rendu de la réunion qui a lieu le mardi 9 décembre 2025 avec Eric Razzoli et son équipe organisatrice de l'ATDP. Le document "Prez debriefing et CR ATDP 25" avait été envoyé en amont aux membres du Codir.

Le bilan comptable est présenté : Au vu des dépenses et des recettes, l'événement est bénéficiaire de 10 967 € pour cette année 2025. 5000€ sont attribués à la section trail du club afin de financer un coaching professionnel 2 soirs par semaine comme prévu.

Les membres du CODIR s'interrogent sur les garanties de l'assurance que nous avons contracté auprès de la FFCAM. Que se passe-t-il si l'événement est annulé pour des raisons particulières à la dernière minute (tempête,...) ou en cas de décès d'un participant?

**Action:** Fabienne se renseigne auprès du service juridique de la FFCAM des garanties souscrites par le club pour ce type d'organisation(idem pour le trail de Noël).

Un tour de table est effectué afin de demander l'avis de chacun concernant la reconduction de l'ATDP.

Certains estiment que:

- l' ATDP n'est pas dans l'ADN de " l'esprit Club Alpin" et l'activité trail est, pour le moment, à part dans les activités du club.
- Il faut étudier le rapport bénéfices/risques. Si le risque est inférieur aux bénéfices, c'est positif. Cela semble économiquement intéressant pour le moment.
- Intégrer l' ATDP au club était le choix de Jean-Jacques Lebbos. En sa mémoire, on doit le reconduire. Et l' ATDP permet un bon rayonnement du club.
- Il génère énormément de travail pour le club ( trésorier, mise à contribution des bénévoles qui ne sont pas trailers et qui risquent d'être moins présents l'an prochain) et la question est posée de l'intérêt financier d'avoir autant de liquidités pour le club.
- Tous les membres du CoDir sont d'accord pour répartir les bénéfices sur les autres activités du club.

Le Codir donne son accord pour reconduire l'édition 2026 de l'ATDP car les organisateurs de l' ATDP ont besoin d'avoir une réponse rapide pour préparer le prochain ATDP qui nécessite 10 mois de préparation en amont.

Néanmoins, consensuellement, le CODIR estime qu'il faut faire voter le renouvellement de notre engagement lors de la prochaine Assemblée Générale fin 2026 pour l'édition de l'ATDP 2027. Lors de la réunion avec l'équipe organisatrice de l' ATDP, il est apparu qu'une meilleure communication était nécessaire entre celle-ci et le CODIR. Lionel Thouvenin se propose d'être l'interlocuteur privilégié entre les deux.



## Réunion du CODIR du CAF Garlaban du 15/12/2025

### 2 . Bilan du trail de Noël

Gémenos Aventures, l'association Les Belles Gambettes et la mairie de Gémenos se sont associés pour cette 13e édition.

Lydie évoque des éléments à améliorer : un espace spécifique pour les secours et les élèves ostéopathes à mettre en place.

Le trail de Noel fut une belle réussite avec des inscriptions complètes très rapidement et un bénéfice de 5 100€ reversé au profit de l'AFM-Téléthon.

### 3. Point financier.

Pierre , en tant que trésorier, fait un point sur les besoins en matériel du club.

- Pour les école d'aventures et école d'escalade

Rappel: Nos deux écoles sont labellisées au niveau national, ce qui nous apporte une subvention de la part de la FFCAM de 500 €.

Pour les 2 groupes d'école d'escalade, il est nécessaire d'acheter 8 appareils d'assurage autobloquant (gri-gri, Smart , ATC,.. ) afin d'en avoir au collège Sarraute (4) et au Mur du Bras d'Or (4). Lydie a fait une demande de subvention afin de financer en partie cet achat.

Une sortie par mois a déjà été organisée pour les écoles d'escalade: un canyon sec encadré par Lydie, Pierre, Aimie et Léo en octobre 2025 , une rando-escalade près du Mont-Faron en décembre 2025 encadrée par Lydie, Pierre et Morgan et une sortie SNE au site du Miroir du Fou avec Morgan et Pierre.

- Encadrement escalade UNADEV (déficients visuels)

Il est nécessaire d'acheter des oreillettes pour l'encadrement des déficients visuels. Le coût de 2 oreillettes est de 750€ mais l'Office Municipal des Sports reversera ces 750€. Ce qui aura un coût nul pour le club.

- Autres besoins en matériel

Suite à son recyclage en ski de randonnée, Marie évoque la nécessité d'acheter une corde Dry de 50 m en 8,5 mm pour l'assurage en ski de randonnée pour les passages délicats.

La question est posée de la nécessité de l'achat ou de la réparation de combinaisons de canyoning.

- Budget pour les formations

Marie évoque le remboursement du recyclage de Pierre Germain et le sien en ski de randonnée et elle précise que les nouveaux cursus sont plus longs et par conséquent plus coûteux.



## Réunion du CODIR du CAF Garlaban du 15/12/2025

La question du remboursement des frais de formation en tant qu'initiateur stagiaire est évoquée ainsi que le nombre d'encadrements qui doivent être effectués en tant qu'encadrant ou co-encadrant (si on est stagiaire) avec le club pour bénéficier du remboursement. Lionel évoque le système qui avait été mis en place par Jean-Jacques.

*Candy, Morgan et Hérald quittent la réunion pour raisons personnelles.*

### 3. Révision des statuts et du règlement intérieur

Pierre souhaite que l'on s'y attelle rapidement car c'est un gros chantier qui devra être voté en AG.

### 4. Encadrement d'activités et formations

- Lydie souhaite que l'on organise une formation EPI (équipement personnel individualisé) pour les adhérents parce que le club est responsable du matériel des adhérents. Et certains adhérents ne savent pas que leur matériel est obsolète et doit être renouvelé.
- La FFCAM souhaite que les compétences des adhérents soient validées par les encadrants. Les compétences d'initié peuvent être validées par un initiateur mais celles de perfectionné ne peuvent l'être que par un moniteur. Au club, très peu de bénévoles possèdent ce diplôme (Pierre Germain, Paul Gros). Fabienne précise que cette validation permet de connaître ses compétences et que cela permettrait aussi en cas d'inscription dans d'autres clubs alpins à une activité, que les encadrants d'activité aient des informations exactes sur le niveau de l'adhérent. Il est évoqué aussi le retour éventuel au livret de compétences en format papier en étude à la FFCAM.

### 5. Questionnements divers

- Mise à jour des relais sur les radios de secours. Vérifier le mail où l'information est envoyée.
- Application Outdoor : L'adresse mail n'est plus active. => Il est nécessaire de tout remettre à plat (avant le 6 janvier 2026, date du renouvellement du contrat).
- Garmin inReach : S'occuper de la gestion de l'abonnement

**Fin de la réunion : 22h30**

Fabienne GOUPY,  
Secrétaire du Caf Garlaban

Lydie SALZANO,  
Présidente du CAF Garlaban